

**30 octobre 2024**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Comité Municipal de Laniel Inc. tenue selon la Loi, au bureau municipal de Laniel, situé au 2000, chemin Adrien-Denis, mercredi le 30 octobre 2024 à 18 h 30, à laquelle :**

Sont présents :

Christine Morin      Sylvain Denis  
Réal Champagne      Alain Prévost  
Serge Sayer

Formant quorum sous la présidence de : M. Marc Girard

Autre présence: Susie Trudel, directrice

Absence : Sylvain Plante

**N.B. Le conseil s'est réuni en caucus privée de 17 h 30 à 18 h 30**

**Informations :**

M. Marc Girard souhaite la bienvenue à tous ainsi qu'à nos 2 nouveaux conseillers.

**Informations :**

Étant donné que nous avons un nouveau conseiller qui est propriétaire d'une dépanneur station-service dont la municipalité achète de l'essence, la directrice a vérifié auprès du notaire de la MRC pour avoir les informations suivantes : Une modification au Code municipal a été adopté le 10 septembre 2024, il s'agit de l'article 269.1 Code municipal, qui permet à un élu de contracter avec sa municipalité à certaines conditions. Étant donné que la station-service est la seule dans le village et la plus près du lieu où siège le comité, l'achat d'essence est permis chez ce commerce même si l'élu est le propriétaire.

**2024-10-078**

Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 h 30 et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvain Denis

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé ;

Que l'article « affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**Informations :**

Période de questions de l'assistance

Aucune question de l'assistance

**Informations :**

Demande verbale : permis émis

-Mario Denis, Laniel, fondation de la remise

-Joey Addesso, Laniel, nettoyage du ruisseau en bordure du champ d'épuration

**2024-10-079**

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2024

Il est proposé par Réal Champagne

Et résolu unanimement

D'accepter le procès-verbal tel que présenté

**2024-10-080**

Approbation des dépenses municipales

Il est proposé par Christine Morin

Et résolu unanimement

D'accepter les dépenses municipales pour le mois de septembre 2024 au montant de 13 350.04\$

**2024-10-081**

Le conseil prend acte de la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces comptes sont disponibles au bureau municipal pour consultation.

Il est proposé par Réal Champagne

Et résolu unanimement

De procéder à l'acceptation des comptes à payer totalisant 19 452.09\$ pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 octobre 2024.

Je soussigné, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C.M., art.961).

Signé à Laniel, ce 6 novembre 2024

---

Susie Trudel, directrice générale

**Informations :**

Suivi du dossier : conteneurs sur un terrain municipal

-Une offre d'achat nous a été faite pour le terrain où sont situés les conteneurs. Le conseil en a discuté en caucus privé. Aucune décision n'a encore été prise. Reporter à la prochaine réunion.

**Informations :**

Questionnement de l'assistance de la réunion du 25 septembre dernier concernant les affichages d'avis public.

Information de la MRC : Dans le cas d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel (demande de condominium), la loi prévoit qu'une affiche ou une enseigne doit être placée bien en vue sur l'emplacement visé par la demande.

Concernant les terrains en location par le ministère des Ressources Naturelles, le Comité municipal de Laniel n'avait aucune obligation à mettre de l'affichage.

### **Informations :**

Questionnement de l'assistance de la réunion du 31 juillet 2024 concernant les coûts reliés au puits artisien public au Parc de la Promenade.

Dépenses 2020-2021 : 52 786.24\$ incluant : creusage du puits, pompe et tuyau, étude hydrogéologique, abreuvoir, test de sol par une firme d'ingénieur exigé par le Ministère de l'Environnement.

Subvention 2020-2021 : 27 395\$

Ouverture du puits en juin 2022 :

Dépenses inspecteur en eau et analyse d'eau : 11 951\$

En 2022, le puits a été ouvert 14 semaines

Dépenses été 2023 : inspecteur en eau et analyse d'eau : 1550\$

En 2023, nous avons changé d'inspecteur en eau (entente avec la SEPAQ) car le conseil ne voulait pas payer encore le prix chargé en 2022.

En 2023, le puits a été ouvert seulement 7 semaines

En 2024, le puits n'a pas été ouvert car nous n'avions pas d'inspecteur en eau. Un inspecteur certifié est exigé par le ministère de l'Environnement pour un puits public.

En 2025, nous avons mis dans le budget un montant de 3000\$ qui devrait être suffisant pour couvrir les frais de l'inspecteur en eau et les analyses.

### **Informations :**

Suivi de dossier : Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

La subvention prévue de 14 200\$ a été augmenté à 20700\$.

Cette subvention est prévue pour un remplacement de ponceau sur le chemin de la Baie McAdam et réparer l'asphalte dans la côte sur le chemin du ski cet automne.

### **Informations:**

Suite à une demande d'information du Ministère de l'Environnement en Février 2024 concernant 5 signalements qu'il y a eu sur des propriétés dans le village de Laniel, la directrice a vérifié il y a quelques semaines où en était rendu ce dossier.

Réponse du MELCCFP: *"Nous avons reçu plusieurs signalements et nous voulions faire des vérifications pour savoir ce qui avait été fait. Après verifications, tout est conforme de notre côté."*

### **Informations:**

Suite à une demande du Comité municipal de Laniel au Ministère de l'Environnement concernant la coupe de branches le long de la Promenade et d'un ruisseau pour la sécurité des motoneigistes et automobilistes, le ministère nous avise que l'aménagement de percées visuelles peut être exemptée d'une autorisation.

### **2024-10-82**

États financiers

Il est proposé par Serge Sayeur

Et résolu unanimement

Que le conseil accepte les états financiers au 31 décembre 2023 du Comité municipal de Laniel, effectués par la firme comptable Daniel Tétreault, CPA inc.

### **2024-10-83**

Règlement de régie interne

Considérant que toute municipalité doit se doter, d'ici le 6 décembre 2024, d'un règlement de régie interne des séances du conseil municipal, lequel doit entre autres prévoir des normes concernant le maintien de l'ordre, le respect et la civilité durant les séances du conseil.

Il est proposé par Serge Sayeur

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal est d'accord pour accepter le règlement interne proposé et corrigé.

Que le conseil municipal demande à la MRC de Témiscamingue de bien vouloir faire adopter ce règlement.

### **Informations :**

Suivi de dossier : conseil à 4 conseillers

La directrice a eu une conversation téléphonique avec Me Olivier Trudel, avocat à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) concernant la réduction de la composition des conseils municipaux.

Me Trudel nous informe que nous devons choisir entre 4 ou 6 conseillers. Un règlement doit être adopté au plus tard le 31 décembre 2024. Le conseil décide de rester à 6 conseillers. Nous pourrions apporter des changements si désiré, un an avant les prochaines élections municipales soit le 31 décembre 2028.

### **2024-10-84**

#### **Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail.**

Considérant l'entrée en vigueur de la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail (loi 42);

Considérant que tous les employeurs doivent mettre à jour leurs politiques de prévention et de prise en charge du harcèlement (au plus tard le 27 septembre 2024) ;

Il est proposé par Sylvain Denis

Et résolu unanimement

Que le conseil accepte la politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail telle que présentée.

Que chaque élu et employés prennent connaissance de cette politique et qu'ils en signent tous une copie.

**Informations :**

Appel de projet pour un étudiant à l'été 2025 par Emplois été Canada.  
Le conseil décide de ne pas faire de demande cette année.

**2024-10-085**

Fondation Philippe-Chabot

Il est proposé par Christine Morin

Et résolu unanimement

Que le conseil est d'accord pour faire un don de 75\$ à la Fondation Philippe-Chabot.

**Informations :**

La directrice informe le conseil que le nouveau rôle d'évaluation foncière 2025-26-27 a été déposé. La valeur imposable totale des immeubles inscrits au nouveau rôle est de 86 149 200\$ comparativement au dernier rôle dont la valeur était de 54 073 700\$.

La moyenne d'augmentation pour notre territoire est de 59%.

**2024-10-086**

Budget 2025 :

Il est proposé par M. Alain Prévost

Et résolu à l'unanimité

D'accepter le budget 2025 suivant :

Législation.....	15 250.00
Salaires + AS employé.....	107 597.00
Avantages sociaux employeur	15 500.00
Frais de déplacement.....	800.00
Frais de poste .....	1 000.00
Téléphone.....	2 000.00
Annonce, vœux .....	400.00
Assurances,CSST .....	13 000.00
Entretien chemin été... ..	31 500.00
Entretien chemin hiver.....	131 050.00
Permis, baux, cotis, abon .....	1 500.00
Fournitures bureau .....	2 700.00
Électricité .....	4 000.00
Entretien environnemental .....	6 000.00
Divers.....	13 000.00
Voirie municipale.....	11 000.00
Fond réparation chemins.....	15 000.00
Incendie et plan urgence.....	74 000.00
Préservation du lac .....	2 000.00
Dons .....	750.00
Services comptables.....	4 500.00
Caisse Desjardins (reer dg).....	1 500.00
Camion-VTT-Tracteur.....	8 000.00

Puits (analyse et inspection).....3 000.00  
Emprunt MRC.....21 000.00  
Frais judiciaires.....5 000.00

TOTAL .....491 047.00

Revenus 2025:

Terres publiques:.....49 052.00  
MRC: sécurité Incendie .....10 000.00  
MRC: entretien chemin.....10 000.00  
TOTAL: .....69 052.00

#### 2024-10-087

-Considérant que la Valeur imposable totale des immeubles inscrits à notre rôle d'évaluation pour 2025-26-27 a augmenté en moyenne de 59%;

-Considérant que le conseil est d'accord pour faire baisser le taux de taxes pour 2025;

Il est proposé par M.Serge Sayeur  
Et résolu unanimement

Que le conseil autorise la directrice et le président à vérifier avec la MRCT pour baisser le taux à .61cent/100\$ au lieu de .90 cent/100\$ en 2024;

Que le conseil est d'accord pour prendre de l'argent dans le surplus accumulé pour baisser le taux de taxes 2025.

#### 2024-10-088

-Considérant que l'inspecteur municipal adjoint de la municipalité va bientôt partir;

-Considérant qu'un employé de la municipalité a démontré de l'intérêt pour le poste d'inspecteur municipal adjoint;

-Considérant que cette personne connaît déjà l'ensemble du territoire de Laniel;

-Considérant que la directrice qui est également l'inspecteur municipal continuera à émettre les permis, vérifier les réglementations, correspondance, etc..

-Considérant que l'inspecteur municipal est d'accord pour donner une formation au nouvel inspecteur adjoint;

Il est proposé par Mme Christine Morin  
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal est d'accord pour nommer M. Michel Demers, inspecteur municipal adjoint et que celui-ci débutera ses tâches le 1er janvier 2025.

Que le conseil municipal demande à la MRC de Témiscamingue d'entériner sa décision.

### **2024-10-089**

Achat d'un tracteur à pelouse

-Considérant que le tracteur à pelouse actuel aurait besoin de réparation;  
-Considérant qu'un tracteur à pelouse plus performant répondrait plus au besoin de notre municipalité;

Il est proposé par Réal Champagne

Et résolu unanimement

Que le conseil est d'accord pour accepter la soumission de Agrimax John Deere de Guigues au montant de 3809\$ taxes incluses.

Que le conseil est d'accord de payer cette machinerie à même les actifs du Comité municipal.

Que le conseil est d'accord pour vendre le vieux tracteur au printemps 2025.

### **Informations :**

La directrice a fait une demande de subvention à Loisir Sport Abitibi Témiscamingue (LSAT) de 3500\$ pour du défrichage et élargir les pistes de ski de fond et de raquettes. Si cette subvention est accordée, nous le saurons seulement vers la mi-novembre. Si nous n'avons pas de subvention, le conseil est d'accord pour commencer les travaux.

### **2024-10-090**

Considérant que nous avons fait une demande de subvention à LSAT au montant de 3500\$;

Considérant que si la subvention n'est pas accordée;

Il est proposé par Réal Champagne

Et résolu unanimement

Que le conseil est d'accord pour accorder 20 heures de travaux dans les pistes pour chacun de nos 3 employés.

Que si les travaux ne sont pas terminés, les travaux pourront être finalisés à l'automne 2025.

### **2024-10-091**

Suivi de dossier : livre 100 ans Laniel

Il est proposé par Sylvain Denis

Et résolu unanimement

Que le conseil est d'accord pour faire l'impression de 100 livres.

Que le conseil est d'accord pour donner un montant de 500\$ à Nancy Peers qui a fait le travail de recherche et l'écriture du livre.

Que le conseil est d'accord pour donner un montant de 500\$ à Sophie Benoit qui a fait la correction du livre.

Que ces montants seront pris à même les subventions reçues et les bénéfices obtenus suite à la vente de ce livre.

### **Informations :**

Discussion sur le projet des aires protégées

**Informations :**

Formation par le MAMH sur les rôles et responsabilité des élus.  
La formatrice nous propose de donner la formation dans les semaines à venir.  
La directrice lui enverra les disponibilités des élus.

**Informations :**

La direction régionale de la sécurité civile de l'Abitibi-Témiscamingue nous convit à une rencontre Teams jeudi le 31 octobre à 13 hr 30.  
Sujet : discussion sur la Loi 50

**Informations :**

Le conseil est d'accord pour faire pousser le dépotoir à bois à la Baie McAdam car il est plein. Ces travaux se feront en même temps que nous effectuerons les travaux sur le ponceau au km 5 sur le chemin McAdam pendant que la machinerie sera sur place.

**Informations :**

Le conseil est d'accord pour vendre des chaînes à tracteur que nos employés ne se servent pas.

**Informations :**

Une demande est faite au conseil pour mettre un exerciceur dans la salle municipal pour les personnes qui font de l'exercice et qui suivent les cours de Vie Active durant la saison hivernale. Aucun coût. Le conseil est d'accord.

**2024-10-092**

-Considérant que la période des fêtes approche;  
-Considérant qu'à chaque année, le Comité municipal donne un cadeau à ses employés;  
Il est proposé par Réal Champagne  
Et résolu unanimement  
Que le conseil est d'accord pour offrir un cadeau d'une valeur de 60\$ par employé.

**Informations :**

Un conseiller souligne qu'il y a une grosse roche qui a été mise en bordure du sentier de motoneige, côté nord du village et qui pourrait s'avérer dangereuse pour les utilisateurs du sentier. Voir pour la faire enlever.



**Informations :**

Période de questions de l'assistance :

-asphalte froide serait nécessaire à la baie Dorval à certains emplacements.

Revoir au printemps 2025

-Question sur les tests d'eau du lac Kipawa

**Informations :**

Prochaine réunion : mercredi le 20 novembre 2024 à 18 h 30.

**2024-10-093**

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Serge Sayeur

et résolu unanimement

De lever l'assemblée, il est 20 h

---

Marc Girard, président

---

Susie Trudel, dg